PROTOCOLE de CARTHAGENE – Les semenciers canadiens protestent…

Par

Publié le 28/11/2002

Dale Adolphe, directeur de l’Association des Producteurs de Semences Canadiens (Canadian Seed Growers Association) a exprimé son inquiétude quant aux « graves conséquences sur le commerce international de semences et produits dérivés » qu’entraînera l’entrée en vigueur du protocole de Carthagène qui pourrait avoir lieu dès février 2003. Actuellement, 38 pays l’ont ratifié. « Le problème est que les règles d’application du protocole sont trop vagues pour être comprises. Les conséquences peuvent aller d’une pape-rasserie abondante à la nécessité d’équipement plus précis assurant la tracabilité et l’étiquetage. Ce protocole peut devenir un autre Modus Operandi à négocier, différent des droits de douane ». Le Canada Grains Council, soutenu par les entreprises semencières, demande à leur gouvernement de ne pas ratifier ce protocole tant que ce dernier n’est pas clarifié. Le Ministre de l’Agriculture a déclaré comprendre et partager le point de vue des semenciers.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/protocole-de-carthagene-les-semenciers-canadiens-protestent/